

2024/
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 03/04/2024 – Délibération E1 N° 24-017
3.5 Autres actes de gestion du domaine public – Tarifs

République Française
Liberté Égalité Fraternité
Commune d'Épône

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton de Limay

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'EPONE

SEANCE DU 03 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Ivica JOVIC, Maire d'Épône.

Présents :

M. Ivica JOVIC, Mme Isabelle MARTIN, M. Jacques FASQUEL, Mme Béatrice DI PERNO, Mme Danièle MOTTIN, M. Didier DIROL, Mme Nathalie BAUDOUIN, M. Olivier ECHARD, Mme Danièle CLOUARD, M. Philippe LEFEVRE, Mme Marie TAINMONT, M. Thierry ARFI, M. Rémi PUISSEGUR-RIPET, Mme Isabelle ROMAIN, M. Emmanuel BOLLE, M. Stéphane TRUFFAUT, M. Syed-Navid HUSSAIN-ZAIDI, Mme Nicole DEMAISON, Mme Eliane GILLARD, M. Franck BUNEL, M. Guy MULLER.

Absents ayant donné procuration :

Mme Véronique LOURDIN procuration à Mme Isabelle MARTIN
M. Francis RIALLAND procuration à M. Olivier ECHARD
Mme Florence JOUANNEAU procuration à M. Franck BUNEL
M. Daniel RIPERT à M. Syed-Navid HUSSAIN-ZAIDI
M. Pascal DAGORY procuration à Mme Marie TAINMONT
Mme Sofia RAFAÏ procuration à M. Emmanuel BOLLE

Absents

Mme Harmony LE CALLENNEC
M. Raoul LIMA

Madame Béatrice DI PERNO est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

28/03/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	29
Présents	21
Votants	27

DATE D'AFFICHAGE :

28/03/2024

OBJET : PARTICIPATION 2024-2025 DE LA VILLE A L'ACHAT DES CARTES IMAGIN'R ET OPTILE

Le Conseil Municipal,

Comme chaque année il convient de délibérer pour définir les dispositions concernant la participation communale aux frais de transport vers les établissements scolaires extra-muros, pour l'année 2024/2025.

Considérant, la nécessité d'étudier les participations de la commune.

Délibère sur le montant de la participation communale aux frais de transport tels que décrits ci-dessous :

- Participation communale pour l'année 2024/2025 en ce qui concerne les établissements extra-muros :

2024/
Commune d'Epône
Conseil Municipal du 03/04/2024 – Délibération E1 N° 24-017
3.5 Autres actes de gestion du domaine public – Tarifs

La participation de la commune à 36% de la charge aux familles y compris les frais de dossier dans la limite de 129€ pour la carte IMAGIN'R.

La participation de la commune à 36% de la charge restant aux familles y compris les frais de dossier dans la limite de 129€ pour la carte OPTILE.

Il est proposé de limiter cette aide communale :

- Aux élèves internes, demi-pensionnaires et externes domiciliés sur la commune d'Epône, sur le parcours compris entre le domicile et l'établissement scolaire,
- Aux élèves du secondaire scolarisés jusqu'au baccalauréat, et âgés de moins de 22 ans au jour de la rentrée scolaire,
- Aux élèves inscrits en classe préparatoire à l'apprentissage,
- Les élèves inscrits en cycle d'apprentissage ou d'enseignement alterné rémunéré sont exclus de ce dispositif.

Considérant l'avis favorable de la commission l'Education, Vie associative, Sport, Animation ville et Jumelage, consultée le 20 mars 2024.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Didier DIROL, Adjoint au Maire, délégué à l'Education, Vie associative, Sport, Animation ville et Jumelage.

Après en avoir délibéré, à l'Unanimité, (27 Voix Pour),

DECIDE :

1. **De fixer** la participation de la commune à 36% de la charge aux familles y compris les frais de dossier dans la limite de 129€ pour les cartes IMAGIN'R et OPTILE.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

EPONE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte
Transmis au Préfet des Yvelines
Le **19 AVR. 2024**
Et publié/affiché le **19 AVR. 2024**

Ivica JOVIC

Maire d'Epône

Béatrice DI PERNO
Secrétaire de séance

